

MODIFICATION N°1 DU PLUi-HD
APPROBATION

5.2

PLAN MÉTROPOLITAIN
FONCTIONS URBAINES
PIÈCE MODIFIÉE

A0 / 1 : 25000

vu pour être annexé à la délibération du Conseil métropolitain
en date du 24 mars 2022

Le Président,
Pour le Président, le 1^{er} vice-Président,
Pierre PRIBETICH



P. Pribetich



- MIXITE
- CENTRALITE
- MUTATION
- ACTIVITES
- I INDUSTRIELLE ET DE PRODUCTION
- C COMMERCIALE
- M MIXTE
- E EQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS / TERTIAIRE
- S SPÉCIFIQUE
- Tramway

